

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**DATE LIMITE : JEUDI 9.12.2021 10H15**

BERNE, LE 9 DÉCEMBRE 2021

# TOUS UNIS CONTRE LE COVID-19 ! SWISS RETAIL FEDERATION SE MOBILISE POUR UNE AUTOLIMITATION DE CAPACITÉ DANS LES MAGASINS

Swiss Retail observe avec inquiétude la situation actuelle et la progression du nombre d'infections et d'hospitalisations liées au Covid-19. L'évolution est similaire à celle d'il y a un an, qui avait débouché sur des mesures rigoureuses, allant jusqu'au confinement. Pour cette raison, Swiss Retail a décidé librement d'assumer ses responsabilités en rétablissant des jauges de restriction au mètre carré dans les magasins. L'objectif de cette initiative est d'éviter, en unissant nos forces, une floraison de dispositions cantonales disparates, avec des mesures plus rigides incluant ici ou là le confinement, comme c'est le cas à l'étranger.

La situation actuelle est critique et ressemble à celle d'il y a un an. Notre initiative d'autorégulation veut aussi envoyer un signal à la clientèle pour lui signifier que l'insouciance des mois d'été n'est plus de mise et qu'elle doit de nouveau observer le plus rigoureusement possible l'obligation du port du masque ainsi que les règles de distance et d'hygiène.

*« Par cette initiative d'autorégulation, nous et nos membres prenons nos responsabilités et faisons notre part de l'effort. Nous espérons que cela nous permettra d'éviter des fermetures de magasins et de nouvelles mesures rigides »,* déclare Christa Markwalder, présidente de Swiss Retail.

Tout au long de la crise sanitaire, le commerce de détail suisse s'est montré pleinement coopératif et désireux de contribuer à la maîtrise de la crise. Manifester notre sens des responsabilités contre la pandémie est l'un de nos principes d'action. Bien que, comme le prouve empiriquement une enquête menée dans toute la Suisse, le taux de contamination soit plus faible dans le commerce de détail qu'en moyenne suisse et qu'une régulation volontaire impose des contraintes aux détaillants – surtout en cette période de Noël – nos membres veulent être solidaires des efforts de lutte contre la pandémie. Grâce à leurs nombreux points de contact avec le public, ils espèrent par cette initiative sensibiliser la population à la nécessité d'observer les indispensables règles d'hygiène, de distance et de port du masque.

L'autorégulation de la branche (Swiss Retail Federation et CI Commerce de détail Suisse) prévoit d'introduire les restrictions de capacité d'ici au 16 décembre 2021 au plus tard. La plupart des détaillants affiliés à Swiss Retail et les membres de ses associations partenaires, telles que Sportbiz et SBVV, introduiront les limites de capacité dans leurs magasins dès le 13 décembre 2021. L'expérience montre que ces mesures peuvent être facilement mises en place par les commerces, d'autant plus que la population a déjà dû s'en accommoder par le passé.

Pour toute question ou information complémentaire, nous sommes à votre disposition à l'adresse [medien@swiss-retail.ch](mailto:medien@swiss-retail.ch).